

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 11 JUIN 2022

L'association est dénommée : **Les Sheds**

Le siège est fixé à : **2A rue d'Illzach 68260 Kingersheim**

Membres présent-e-s (31) :

Mme Sandrine ACKERMANN-BAUMS, M. André BARTHELEME, Mme Marie-Josée BECK, M. Robert BECK, Mme Jeannine BORKERT, Mme Marjorie BRENGARTH, M. Dominique COLLIN, M. Nicolas CORDIER, M. Cédric COSTE, M. Patrick FRANK, M. Alain FREMIOT, Mme Cécile GERMAIN-ECUER, M. Jean-Jacques GREINER, M. François HERZOG, M. Yves HERZOG, M. Michaël HORN, Mme Danièle

KIEFER, Mme Annick KIESLER, M. François KIESLER, Mme Michèle KREMPPER, M. Eric MATT, M. Marc MULLER, M. Laurent RICHE, Mme Nadia RUSTOM, M. Michel SCHITTLY, Mme Françoise SCHWOB, M. Bruno SELVA, Mme Claudine SELVA, M. René WACKER, Mme Laurence WASSMER, Mme Marta WOLFF-TURZA.

Procurations (31) :

La société d'Histoire de Kingersheim représentée par Jean CHECINSKI donne procuration à Dominique COLLIN
Michelle BERTHOLET donne procuration à Françoise SCHWOB
Christian COLLIN donne procuration à Dominique COLLIN
Danièle COUR donne procuration à Françoise SCHWOB
Nicole DETREZ donne procuration à Laurence WASSMER
Steve FICADIERE donne procuration à Michael HORN
Marc FRISEE donne procuration à Françoise SCHWOB
Daniel HABERBUSCH donne procuration à Laurence WASSMER
Anne HERZOG donne procuration à François HERZOG
Gabrielle HOLDER donne procuration à Jeannine BORKERT
Émilie JACOB donne procuration à Marjorie BRENGARTH
Régis JEAN donne procuration à Françoise SCHWOB
Thonlay KHOUNKEOMANIVONG donne procuration à Claudine SELVA
Maryelle KOLOPP donne procuration à Dominique COLLIN
Jacqueline KRIVACSY donne procuration à Françoise SCHWOB
Philippe LEGROS donne procuration à Claudine SELVA
Françoise LEGROS donne procuration à Dominique COLLIN
Brigitte MESZAROS donne procuration à Jeannine BORKERT
Martine MICHARD donne procuration à Marjorie BRENGARTH
Marc NAMUR donne procuration à Marjorie BRENGARTH
Frédéric NOEL donne procuration à Marjorie BRENGARTH
Christine PEYRETON-WENDLING donne procuration à Marjorie BRENGARTH
Hélène RAVIER donne procuration à Bruno SELVA
Liliane REUTER donne procuration à Jeannine BORKERT
Anne SALETES donne procuration à Jeannine BORKERT
Valérie SAVOYAT donne procuration à Jeannine BORKERT
Henriette SCHOEN donne procuration à Yves HERZOG
Laurence SCREMIN donne procuration à Yves HERZOG

Pascale STOERKEL donne procuration à Marie-Josée BECK
Joelle SZEWCZUK donne procuration à Yves HERZOG
Bernard WENDLING donne procuration à Dominique COLLIN

Invité (-) :

—

Excusé-e-s (-) :

—

Le samedi 11 juin 2022 à 9 heures 00, l'assemblée générale de l'association Les Sheds s'est réunie de manière ordinaire à Kingersheim aux Sheds, 2A rue d'Illzach sur convocation du président en date du 28 mai 2022.

L'assemblée est présidée par M. Dominique COLLIN en sa qualité de président. Le président constate que soixante-deux (62) membres de l'association sont présent-e-s ou représenté-e-s : le nombre total de voix est ainsi de **soixante-et-un (62) voix délibératives**. Monsieur le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. **Validation du procès-verbal** de l'assemblée générale du 3 juillet 2021.
2. **Exercice 2021** : rapport d'activité, rapport financier, rapport moral.
3. **Point d'étape 2022** : activités et événements, l'équipe salariée, les bénévoles, les partenariats, les perspectives pour le projet global des Sheds.
4. **Vie associative** : adhérents et cotisations, élection du conseil d'administration.
5. **Exercice 2023** : budget prévisionnel, rapport d'orientation, perspectives du projet global.
6. **Divers**.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 juillet 2021.

Le compte-rendu a été rendu disponible sur notre site web dès l'envoi de la convocation et a été affiché sur la terrasse ce jour. Personne n'ayant de question, le procès-verbal est soumis directement au vote :

| Nombre de votants | Ne prend pas part au vote | Abstention | Contre | Pour |
|-------------------|---------------------------|------------|--------|-----------|
| 62 | 1 | - | - | 61 |

Le compte-rendu de l'assemblée du 3 juillet 2021 est donc validé à l'unanimité.

2. Exercice 2021

2A. Rapport d'activité 2021

L'année 2021 est marquée par le confinement et la reprise progressive des activités dans un contexte anxiogène et de changements de habitudes culturelles et sociales.

Premier événement de l'année en avril sur une proposition du pianiste Gilles Landini, qui a souhaité donner un concert en streaming filmé par trois caméras. Une belle réussite pour maintenir le lien pendant le confinement.



Temps fort à la rentrée avec les ateliers participatifs pour réfléchir collectivement autour de 9 idées pour l'avenir des Sheds : entre la consultation numérique et la séance du 10 septembre, tout les membres ont pu donner leur avis sur ces pistes d'évolution pour notre projet associatif et citoyen.

Reprise d'une série de concerts (6 groupes programmés) entre septembre et décembre ; sans oublier les événements militants : marche climat le 9 mai, partenariat sur le King King Vélo festival, table-ronde pour la Cop26...

Les difficultés financières ont pu être surmontées par le lancement d'un grand appel à soutiens : plus de 3700 soutiens ont été enregistrés sur la plateforme en ligne. Cela a permis de remobiliser de nombreuses personnes pour passer ce cap difficile de la reprise d'activités.

Du côté des activités économiques, baisse d'activités pour le restaurant : 9 948 couverts servis (3000 de moins qu'en 2020) avec un couvert moyen en baisse (qui s'explique notamment par la vente à emporter où les client-e-s se contentent souvent de prendre « juste » un plat). L'épicerie prend un peu plus de 400 tickets avec un total de 6930 paniers mais le panier moyen est en hausse avec des client-e-s plus fidèles et que font des courses plus importantes : ainsi au global le chiffre d'affaire progresse de presque 9 % ! Le marché reste stable et fonctionne toujours aussi bien : 51 semaines assurées et pas de changement de producteurs.



Pour finir, du côté des partenariats, le choix a été fait de maintenir notre soutien aux associations locales, régionales et nationales avec lesquelles nous entretenons des liens (voir ci-contre).

Le rapport d'activités est soumis au vote de l'assemblée :

| Nombre de votants | Ne prend pas part au vote | Abstention | Contre | Pour |
|-------------------|---------------------------|------------|--------|------|
| 62 | 1 | - | - | 61 |

Le rapport d'activités est donc approuvé à l'unanimité.

2B. Rapport moral :

« Notre association fêtera à la fin de l'année son 15ème anniversaire, et depuis sa création, nous avons travaillé et milité sans relâche pour honorer les objectifs définis par les statuts élaborés en 2007 :

- faire vivre un lieu, porteur de valeurs prônant le respect de l'homme et de la nature ;
- faire connaître, soutenir et adhérer aux engagements éthiques et aux solutions pratiques contenus dans la Charte Internationale de Terre & Humanisme ;
- être garant du développement du projet dans le respect de la démarche philosophique initiale ;
- contribuer financièrement à la réalisation de ce projet par la récolte de fonds et de matériaux ;
- organiser tout événement permettant de faire connaître notre action et/ou de récolter des fonds.

Nous avons abordé l'année 2021 avec une grande détermination avec l'espoir de sortir de la crise sanitaire et de contribuer à la transformation de notre société.

Nous avons accueilli Coralie en Cuisine qui a du souvent oeuvrer seule avec l'aide quelquefois de bénévoles.

Nous avons lancé un appel à soutien pour passer le cap d'un nouveau confinement en avril, et nous vous remercions pour cette mobilisation. Elle nous a permis d'atteindre 8754 € de cotisations et dons contre environ 2500 € habituellement.

Nous avons organisé des ateliers participatifs avec le soutien d'Alsace Active afin de se projeter ensemble vers l'avenir et, dès que cela a été possible, nous avons relancé une programmation dont vous trouverez les éléments dans le rapport d'activité.

C'est également l'année de la relance de la monnaie locale, la Cigogne pour laquelle nous consacrons du temps et de l'énergie, car elle fait partie des dispositifs de changement de notre système.

Une fois de plus aux Sheds, la mobilisation, la solidarité et l'engagement vont opérer. Et pour ceux qui œuvrent chaque jour, le travail acharné est à nouveau nécessaire.

Mais nous constatons depuis la reprise des activités que les habitudes des citoyens ont changées, et que couplées au manque criant de personnel dans le secteur de la restauration, elles impactent durement notre projet.

Merci aux adhérents et aux nombreux bénévoles, merci aux partenaires et à la municipalité de Kingersheim. Merci aux usagers de l'épicerie et du restaurant et merci tout particulièrement à l'équipe salariée.

Si les Sheds existent encore après 15 années de fonctionnement, si le projet des Sheds est encore un projet qui rayonne et qui fait référence au plan national, si les valeurs des Sheds sont intactes, c'est grâce à vous. Au nom de l'équipe, je vous adresse mes plus chaleureux remerciements pour votre présence aujourd'hui. »

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée :

| Nombre de votants | Ne prend pas part au vote | Abstention | NON | OUI |
|-------------------|---------------------------|------------|-----|-----------|
| 62 | 1 | - | - | 61 |

Le rapport moral est donc approuvé à l'unanimité.

2C. Rapport financier

L'exercice 2021 continue à être marqué par la pandémie de Covid et les confinements qui ont fortement perturbé l'équilibre économique.

Confinement et reprise d'activités compliqués plombent nos résultats : le restaurant perd 40 % de chiffres d'affaires passant de 300 000 € en 2020 à 182 000 € en 2021. L'épicerie bénéficie d'un regain d'intérêt et d'une clientèle qui dépense plus : certaines personnes choisissent désormais de faire une grande partie de leurs courses chez nous. Le chiffre d'affaires progresse ainsi de presque 9 % passant de 163 k€ à 178k€, une belle réussite ! Le marché paysan est en légère baisse, les commissions représentent encore 13 700 € (-5,58%).

Autre belle réussite celle de l'appel à soutiens qui permet d'atteindre le chiffre historique de 8 755 € de cotisations des membres (contre 2 930€ en 2020).

Le fonds de solidarité perçu en raison de la crise sanitaire s'élève à 97 400€. Il est en hausse par rapport à 2020 car nous avons pu en bénéficier sur plus de mois que l'année précédente.

| Compte de résultat 2021 – PRODUITS | Du 01/01/2021 au 31/12/2021 | | Exercice 2020 | |
|---|-----------------------------|------------------|------------------|----------------|
| | En euros | Précédent | En euros | Variation (%) |
| Restaurant | 181 713 € | 289 200 € | 301 389 € | -39,71% |
| Épicerie | 178 047 € | 166 000 € | 163 482 € | 8,81% |
| Manifestations / Festival 6 Plots au Terre | 0 € | 0 € | 0 € | |
| Billetterie spectacles et ateliers | 0 € | 1 800 € | 0 € | |
| Commissions marché paysan | 13 699 € | 14 400 € | 14 508 € | -5,58% |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 373 459 € | 475 400 € | 479 379 € | -23,03% |
| Subventions d'exploitation | 97 414 € | 0 € | 58 704 € | 65,94% |
| Aides aux postes (COP-CAG, aide au CAC PME) | 8 881 € | 0 € | 8 330 € | 6,61% |
| SUBVENTIONS ET AIDES | 106 295 € | 0 € | 67 034 € | 59,57% |
| Cotisations li. Oue | 8 755 € | 0 € | 2 932 € | 198,57% |
| Autres produits | 5 049 € | 0 € | 1 366 € | 269,53% |
| PRODUITS DIVERS | 13 804 € | 0 € | 4 298 € | 222,13% |
| TOTAL PRODUITS | 493 558 € | 475 400 € | 550 712 € | -10,38% |

| Compte de résultat 2021 – CHARGES | Du 01/01/2021 au 31/12/2021 | | Exercice 2020 | |
|---|-----------------------------|------------------|------------------|----------------|
| | En euros | Précédent | En euros | Variation (%) |
| ACHATS de marchandises et matières premières | 206 818 € | 186 700 € | 235 976 € | -13,50% |
| SERVICES EXTÉRIEURS | 63 384 € | 78 100 € | 63 950 € | -0,59% |
| Frais (électricité, gaz, eau, carburant) | 15 715 € | 0 € | 17 186 € | -8,45% |
| Fournitures (bâches, bureau, vêtements...) | 9 822 € | 0 € | 18 500 € | -46,90% |
| Locations mobiliers et immobiliers | 8 673 € | 0 € | 2 130 € | 307,18% |
| Entretien, réparations, maintenance | 9 753 € | 0 € | 4 850 € | 101,07% |
| Assurances, honoraires, Soom/Spse | 9 152 € | 0 € | 9 542 € | -4,00% |
| Fournitures | 0 € | 0 € | 0 € | |
| Publications / Déplacements / Réceptions / Annonces | 2 168 € | 0 € | 2 597 € | -16,49% |
| Transports sur achats | 3 660 € | 0 € | 4 375 € | -16,35% |
| Télécommunications / Frais postaux | 1 112 € | 0 € | 1 173 € | -5,19% |
| Services bancaires / Comptes TR – ANICV – Billetterie | 2 518 € | 0 € | 2 790 € | -9,39% |
| Cotisations / Dons | 890 € | 0 € | 836 € | 17,43% |
| IMPÔTS ET TAXES | 3 484 € | 0 € | 4 203 € | -17,10% |
| CHARGES DE PERSONNEL | 181 088 € | 400 700 € | 256 889 € | -29,53% |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 7 883 € | 0 € | 3 215 € | 121,59% |
| Autres charges | 638 € | 0 € | 523 € | 121,61% |
| TOTAL CHARGES | 463 818 € | 487 400 € | 670 855 € | -18,25% |

| Compte de résultat 2021 – Résultat | Du 01/01/2021 au 31/12/2021 | | Exercice 2020 | |
|------------------------------------|-----------------------------|------------------|------------------|-----------------|
| | En euros | Précédent | En euros | Variation (%) |
| Produits d'exploitation | 493 558 € | 475 400 € | 550 712 € | -10,38% |
| Charges d'exploitation | 463 251 € | 480 100 € | 670 855 € | -18,05% |
| Résultat d'exploitation | 30 307 € | -4 700 € | -20 143 € | 250,46% |
| Produits financiers | 106 € | 0 € | 21 € | 402,52% |
| Charges financières | 872 € | 1 087 € | 948 € | -9,09% |
| Résultat financier | -766 € | -1 087 € | -927 € | -17,95% |
| Produits exceptionnels | 0 € | 0 € | 0 € | |
| Charges exceptionnelles | 0 € | 0 € | 840 € | -100,00% |
| Résultat exceptionnel | 0 € | 0 € | -840 € | -100,00% |
| Crédit d'impôt apprentissage | 0 € | 0 € | 0 € | |
| TOTAL | 29 541 € | -15 487 € | -21 908 € | 72,81% |

C'est grâce à ce mécanisme d'aide que les comptes de l'année sont équilibrés et que nous pouvons dégager un bénéfice de 29 500 €. Rappelons que l'association ne bénéficie d'aucune subvention d'exploitation.

Le patrimoine de l'association passe de 130k€ à 115k€ en raison du remboursement progressif des dettes. Les disponibilités qui ont continué à être un enjeu de chaque instant en 2021 progressent : au 31 décembre notre trésorerie s'élève à 28 800€ (contre 19k€ à fin 2020) sans retrouver le niveau d'avant crise (41k€). Cela reste un point de vigilance.

Grâce au bénéfice les fonds propres repassent dans le vert à + 2800€ mais cela n'est que temporaire puisque nous devons encore rembourser 8 750 € à Alsace Active, la dernière échéance prévue initialement en 2020 ayant déjà été repoussée plusieurs fois. La consolidation des fonds propres devra donc faire l'objet d'une attention particulière au risque d'envoyer un très mauvais message aux financeurs et de compliquer la gestion quotidienne de notre trésorerie.

| BILAN – PASSIF | Au 31/12/2021 NET en euros | Au 31/12/2020 | BILAN – ACTIF | Au 31/12/2021 NET en euros | Au 31/12/2020 |
|--|-------------------------------|------------------|---------------------------------------|-------------------------------|------------------|
| Report à nouveau | -35 465 € | -13 556 € | Immobilisations incorporelles | 7 508 € | 8 717 € |
| Résultat de l'exercice | 29 541 € | -21 909 € | Immobilisations corporelles | 9 182 € | 11 780 € |
| Réserves | | | Travaux/Services financiers | 210 € | |
| Fonds associés avec droit de reprise (Alsace Active) | 8 750 € | 8 750 € | IMMOBILISATIONS | 17 301 € | 20 497 € |
| FONDS PROPRES | 2 826 € | -16 714 € | STOCKS ET EN-COURS | 49 519 € | 40 780 € |
| Emprunts auprès d'établissements de crédit | 42 999 € | 56 480 € | Créances usagers et comptes rattachés | 15 314 € | 15 789 € |
| Dettes fournisseurs | 36 277 € | 38 526 € | Autres créances | 9 599 € | 25 961 € |
| Dettes fiscales et sociales | 31 957 € | 53 132 € | CRÉANCES | 24 912 € | 41 750 € |
| Autres dettes | 1 379 € | 7 286 € | RESPONSABILITÉS | 28 835 € | 18 453 € |
| DETTES | 112 612 € | 154 484 € | CHARGES CONSTATÉES D'AMORC | 871 € | 1 234 € |
| TOTAL PASSIF | 112 612 € | 154 484 € | TOTAL ACTIF | 135 437 € | 150 561 € |

Il est proposé de voter sur les comptes de l'exercice 2021.

| Nombre de votants | Ne prend pas part au vote | Abstention | NON | OUI |
|-------------------|---------------------------|------------|-----|-----------|
| 62 | 1 | - | - | 61 |

Le rapport financier est donc approuvé à l'unanimité.

Le résultat positif de l'exercice de +29 541 € va permettre d'éponger une partie du report à nouveau négatif. Ce report à nouveau étant précédemment de -35 465 € au 31/12/2020, il passera donc désormais à **-5 924€**.

Il est ensuite proposé de voter cette proposition d'affectation du résultat :

| Nombre de votants | Ne prend pas part au vote | Abstention | NON | OUI |
|-------------------|---------------------------|------------|-----|-----------|
| 62 | 1 | - | - | 61 |

L'affectation du résultat est donc approuvée à l'unanimité.

3. Point d'étape 2022 - Budget

La dynamique d'activités a bien été relancée depuis le début de l'année : on enchaîne les événements, avec notamment la reprise du festival Momix ; des concerts (*Les Barboozes, Ayça, Alexia Gredy, Jean-Michel Eblé, Michael Derotus...*) et des temps militants : forum de la Cigogne, projection de « Debout les femmes ! » avec Attac, 2 marches pour le Climat, une fresque du climat, un atelier d'initiation à l'action non-violente, etc.

La fréquentation des activités commerciales est plus aléatoire, les habitudes doivent se réinstaller. On espère une belle reprise de l'activité avec les beaux jours, ce qui nous permet de nous projeter sur une fin d'année en bénéficiant.

| Budget prévisionnel 2022 | En euros |
|--------------------------|-----------------|
| Marge commerciale | 308 806 € |
| Ratio | 2,34 |
| Résultat d'exploitation | 15 393 € |
| Résultat financier | 0 € |
| TOTAL | 15 393 € |

Voici l'évolution prévue des charges et du résultat :

| Budget prévisionnel 2022 - PRODUITS | En euros | Budget prévisionnel 2022 – CHARGES | En euros |
|--|------------------|---|------------------|
| Restauration sur place / à emporter | 349 209 € | Achats de denrées alimentaires et de marchandises | 230 403 € |
| Vente de produits au détail | 171 000 € | Autres achats | 34 200 € |
| Billetterie spectacles | 4 000 € | ACHATS | 264 603 € |
| Tenue de buvettes (« Demain sous les étoiles », 6PST...) | 5 000 € | Services extérieurs | 15 180 € |
| Marché // Commissions sur abonnements et ventes directes | 10 000 € | Autres services extérieurs | 15 740 € |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 539 209 € | SERVICES EXTÉRIEURS | 30 920 € |
| Subventions d'exploitation | 0 € | IMPÔTS ET TAXES | 8 500 € |
| Aide aux postes | 0 € | CHARGES DE PERSONNEL | 213 793 € |
| SUBVENTIONS ET AIDES | 0 € | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 9 000 € |
| DONS & COTISATIONS | 3 000 € | TOTAL CHARGES | 526 816 € |
| TOTAL PRODUITS | 542 209 € | | |

4. Vie associative.

4A. Cotisations.

Montant des cotisations pour 2023 :

Membres actifs, jeunes (-16 ans) : **à partir de 3€ (inchangé)**

Membres actifs : **à partir de 6€ (inchangé)**

Personne morale : **à partir de 12€ (inchangé)**

Membres bienfaiteurs : **à partir de 50€ (inchangé)**

Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant des cotisations pour 2023.

Cette proposition est soumise au vote :

| Nombre de votants | Ne prend pas part au vote | Abstention | NON | OUI |
|-------------------|---------------------------|------------|-----|-----------|
| 62 | 1 | - | - | 61 |

Le montant des cotisations pour l'année 2023 est donc validé à l'unanimité.

4B. Élection au conseil d'administration

Le tiers sortant (élu-e-s en 2019) du Conseil d'Administration est composé de Marie HERSCHER, Françoise SCHWOB, Bruno SELVA. Ont démissionné-e-s : Mme Émilie JACOB et M. Sylvain SCUBBI.

Il y a donc 11 places à pourvoir pour atteindre les 20 sièges maximum que peut comporter le Conseil d'Administration et il y a 3 candidat-e-s. Pour rappel, sont déclarés élu-e-s, dans la limite des postes vacants, les candidats ayant obtenu le plus de voix et au moins 50% des voix des membres de l'assemblée générale présents ou représentés.

Trois (3) candidat-e-s sont donc soumi-se-s au vote de l'assemblée :

| Candidats | Nombre de votants | Ne prend pas part au vote | Abstention | NON | OUI |
|------------------|-------------------|---------------------------|------------|-----|-----------|
| Marie HERSCHER | 62 | 1 | - | - | 61 |
| Françoise SCHWOB | | 1 | - | - | 61 |
| Bruno SELVA | | 1 | - | - | 61 |

Les candidat-e-s au Conseil d'Administration sont donc élu-e-s à l'unanimité.

6. Divers

M. le maire, Laurent Riche prend la parole pour souligner le travail et l'implication des Sheds. Le contexte est difficile mais la crise a bien montré la pertinence de projets comme celui des Sheds. Il faut maintenant reprendre et amplifier les bonnes habitudes de consommation.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h00. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la trésorière.

Jeannine BORKERT

Trésorière

Dominique COLLIN

Président